#### DEPARTEMENT DE **L'AIN**

## VILLE D'OYONNAX

#### ARRONDISSEMENT DE **NANTUA**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du dix-huit décembre deux mille vingt-trois

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 11 décembre 2023, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Michel PERRAUD, Maire.

PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	ABSENTS	POUVOIRS
29	5	1	5

Objet:

04 - Transferts de crédits, Exercice

2023 
Budget annexe

Valexpo

DM n°1

PRÉSENTS: Michel PERRAUD, Laurent HARMEL, Anne MOREL, Jacques VAREYON, Anne-Marie GUIGNOT, Noël DUPONT, Marie-Claire EMIN, Jean-Jacques MATZ, Evelyne VOLAN, Fatih KAYGISIZ, Dominique BEY, Marie-Josèphe LEVILLAIN, Françoise COLLET, Jacques MAIRE, Christine PIQUET, Caroline MANZONI, Fabrice BERTERA, Corinne REGLAIN, Fanny RIPPE, Laure MANDUCHER, Assad AKHLAFA, Amaury VEILLE, Hugo CARRAZ, Jean-Charles de LEMPS, Jean-Michel FOUILLAND, Annie ZOCCOLO, Alexandra ANTUNES, Julien MARTINEZ, Marine PARROT.

REPRÉSENTÉS: Yamina GRANDCLEMENT (pouvoir à Corinne REGLAIN), Antoine LUCAS (pouvoir à Michel PERRAUD), Freddy NIVEL (pouvoir à Jacques VAREYON), Christine PITTI (pouvoir à Julien MARTINEZ), Sonia CHEVAUCHET (pouvoir à Marine PARROT)

ABSENTS: Philippe TOURNIER-BILLON

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Mme Marie-Josèphe LEVILLAIN est nommée secrétaire de séance.

Mme Anne-Marie GUIGNOT, rapporteur, informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire à quelques semaines de la clôture des comptes, d'apporter au budget 2023, des corrections à la marge.

Au budget prévisionnel 2023, il était prévu des dépenses de fonctionnement et des provisions pour des prestations externes pour la tenue des divers Salons. Cependant, il a été privilégié un recours à des renforts par des agents internes ou des recrutements ponctuels et de ce fait, les charges de personnel sont en augmentation d'un montant équivalent à des économies sur les honoraires permettant le recours à des sociétés externes.

Objet: 04 - Transferts de crédits, Exercice 2023 -Budget annexe Valexpo DM n°1

### **DETAIL DES MOUVEMENTS BUDGETAIRES – FONCTIONNEMENT :**

<u>IMPUTATION</u>	<u>Dépenses</u>	Recettes
<u>DEPENSES :</u>		
DR : 011/6226 : Honoraires	- 49 000,00 €	
DR : 012/64111 : Rémunération principale	+ 25 000,00 €	
DR : 012/64131 : Rémunération principale	+ 15 000,00 €	
DR : 012/6451 : Cotisations à l' U.R.S.S.A.F.	+ 5 000,00 €	
DR : 012/6453 : Cotisations aux caisses de retraite	+ 4 000,00 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT	-	-

Le Conseil municipal,

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Accepte le projet de Décision Modificative n°1 après vote du Budget Supplémentaire de Valexpo pour l'exercice 2023 tel que présenté cidessus,
- Dit que les crédits seront repris au Compte Administratif 2023.

Fait à Oyonnax, le 18 décembre 2023

Le Maire,

Délibération certifiée exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de l'article L 2131-1 et suivants du CGCT:

- par sa présentation en Préfecture le

- par sa publication le

1 9 DEC. 2023

Le Maire

